



LA FÉDÉRATION (I)  
DES PHARMACIENS D'OFFICINE

Élection à l'Union Régionale  
des Professionnels de Santé (URPS)

# PHARMACIENS OCEAN INDIEN

DU 31 MARS AU 7 AVRIL, JE VOTE !

REVALORISER

SIMPLIFIER

PROTÉGER

UN PROGRAMME  
ÉLABORÉ AVEC VOUS



« Notre profession a besoin  
d'un syndicat fort pour faire entendre sa voix. »

Philippe Besset  
Président de la FSPF



# OCEAN INDIEN

**Sabine LENY**

**Pharmacienne à Bras-Panon**

Chères consœurs et chers confrères,

Je me présente en tant que tête de liste dans le cadre de l'élection de la nouvelle équipe URPS pour les cinq années à venir.

Pharmacienne réunionnaise installée à Bras-Panon depuis 6 ans, je connais les problématiques du titulaire dans sa vie quotidienne : la gestion de ses patients, la gestion de son stock, la gestion de ses collaborateurs, la gestion des autres professionnels de santé, la mise aux normes de ses locaux, la gestion administrative d'une pharmacie et toutes les tâches qui y incombent !!!

Les URPS sont très importantes : elles regroupent la parole des professionnels au sein des ARS pour coconstruire, avec l'administration, notre politique de santé régionale de proximité. De plus, du résultat des élections aux URPS dépend la représentativité des syndicats nationaux desquels les candidats sont issus.

## **Il faut voter.**

Très impliquée depuis plusieurs années au Syndicat des Pharmaciens de La Réunion et

de Mayotte (FSPF974), je souhaite aujourd'hui donner plus de force à mon action et aller là où se prennent les décisions.

Je veux porter haut et fort la voix des pharmaciens auprès de notre ARS.

Que le pharmacien soit reconnu comme un véritable acteur de santé publique, nous qui n'avons pas démérité pendant cette crise COVID.

Qu'il soit mieux accompagné par l'administration dans l'accomplissement de ses missions de santé publique.

Que son exercice aille vers une simplification, dès que cela est possible !!!

Je suis prête comme notre président actuel à donner de mon temps et de mon énergie pour représenter avec ferveur notre profession auprès des administrations locales entourée de confrères et de consœurs jeunes, dynamiques et expérimentés.

Nous souhaitons vous accompagner dans votre vie de pharmacien et rendre l'exercice officinal de demain meilleur !!!

**Sabine LENY**



**Sabine LENY**  
BRAS-PANON



**Laëtitia LEBON**  
SAINT-DENIS



**David KINOO**  
SAINT-PAUL



**Myriam HOCQUETTE-GRONDIN**  
SAINT-DENIS

## NOS PRIORITÉS

Nous accompagnerons nos confrères dans deux défis qui s'imposent à notre territoire : le maintien à domicile des personnes âgées et le retour à domicile en sortie d'hospitalisation. Le rôle et la place du pharmacien doivent être connus, reconnus et valorisés.

Cela passe par un lien plus fluide avec l'hôpital, une sensibilisation du public à notre savoir-faire et de meilleurs outils de coordination des soins. Nous accompagnerons également les pharmaciens dans la mise en place de l'assurance qualité, des défibrillateurs et de la téléconsultation.

Notre équipe exercera dans la continuité de l'URPS actuelle qui a fourni un travail de qualité dans le sevrage tabagique ou encore dans la prévention du diabète, fléau de notre territoire.

■ **Faire reconnaître et valoriser le rôle et la place du pharmacien dans le parcours de soins.**

■ **Accompagner les confrères dans le maintien à domicile des personnes âgées.** De nombreux habitants de La Réunion et de Mayotte finissent leur vie chez eux. Leur prise en charge est essentielle. L'interprofessionnalité dans ce domaine doit être renforcée. Nous proposerons de mettre en place un **livret de coordination** entre tous les professionnels de santé qui interviennent auprès du patient. Celui-ci sera remis au patient ou à l'aidant.

■ **Fluidifier les relations entre les officines et les hôpitaux** afin d'améliorer les sorties d'hospitalisation des patients et leur retour à domicile.

Cela passe notamment par le développement de **messageries sécurisées** et de l'utilisation du **Dossier pharmaceutique**.

■ **Aider les confrères à la mise en place d'une démarche d'assurance qualité** dans leur officine. Nous proposerons des **formations** aux pharmaciens sur le sujet et des **sources de financement**.

■ **Favoriser l'installation de défibrillateurs dans les pharmacies.**

Nous apporterons une aide financière pour cela. Cela représente un enjeu pour la **permanence des soins** dans nos territoires.

■ **Aider les pharmaciens à développer la téléconsultation.**

Il s'agit pour nous de pallier l'absence de certaines spécialités médicales à La Réunion et Mayotte.

■ **Mener des actions de prévention**, en particulier en ce qui concerne l'obésité et l'insuffisance rénale, en **interprofessionnalité** avec les URPS des autres professions de santé.



Boubker EL BEGHDAI  
SAINT-ANDRE



Cyril APOSTOLOFF  
SAINTE-MARIE



Ujjaïni SIDAMBAROM-SEVAGAMY  
SAINT-PAUL



Éric CADET  
SAINT-LOUIS

# POURQUOI VOTER FSPF ?

## CETTE ÉLECTION EST ESSENTIELLE.

Elle permet à un syndicat de pharmaciens d'officine d'être représentatif et de pouvoir participer aux négociations conventionnelles avec l'Assurance maladie pour décider de notre rémunération et de nos nouvelles missions.

## C'EST L'OCCASION DE FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX POUR

### REVALORISER

**le métier de pharmacien et sa rémunération !** La FSPF est le seul syndicat à demander l'augmentation de nos honoraires tout en proposant de nouvelles voies pour valoriser notre exercice professionnel.

### PROTÉGER

**l'officine contre les attaques de la grande distribution et des géants du commerce en ligne.** La FSPF ne cèdera rien sur le monopole, le maillage et les règles de propriété des pharmacies.

### SIMPLIFIER

**la vie quotidienne des pharmaciens.** La FSPF combattra les dispositions inutiles et chronophages, et permettra à toutes les officines de réaliser sans difficulté leurs missions.

## COMMENT VOTER ?

**Du 31 mars à 12 h au 7 avril à 12 h**



Rendez-vous sur le site internet : <https://elections-urps.sante.gouv.fr/>  
ou utilisez ce QR Code.

Vous aurez besoin :

- de l'identifiant que vous aurez reçu par courrier la semaine précédant le vote. Dans le cas contraire, une procédure de récupération est possible en ligne.
- de votre numéro d'inscription à l'Ordre des pharmaciens (inscrit sur votre carte ordinale), sans la lettre.
- de votre numéro de téléphone portable ou fixe afin de recevoir votre mot de passe.

Et retrouvez la FSPF sur



Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France

13, rue Ballu 75311 Paris cedex 9 ☎ 01 44 53 19 25 📞 01 44 53 21 75 ✉ [fspf@fspf.fr](mailto:fspf@fspf.fr) 🌐 [www.fspf.fr](http://www.fspf.fr)